



# Diagnostic de performance énergétique (DPE) "Avec Mention" - Formation initiale

## FICHE PROGRAMME FORMATION

### PUBLIC :

- Candidats à la certification DPE Avec Mention,

### OBJECTIFS :

Se préparer à la certification DPE Avec Mention pour réaliser :

- les DPE sur tous les types de lots et de bâtiments : maisons individuelles, appartements, lots autres que d'habitation (non résidentiels) dans des bâtiments à usage principal d'habitation, bâtiments d'habitation collectifs, logements à partir des données du bâtiment d'habitation collectif, bâtiments non résidentiels, et lots non résidentiels dans des bâtiments non résidentiels
- Les attestations exigées à l'achèvement des travaux pour les bâtiments neufs ou les parties nouvelles de bâtiments existants, pour les maisons individuelles ou accolées.

### PRÉREQUIS :

Aucun prérequis.

### PÉDAGOGIE & EVALUATION :

- Méthodes et outils adaptés à la modalité pédagogique : QCM de positionnement, éléments théoriques abordés sous formes d'activités pédagogiques interactives et ludiques (quiz, exercices d'application), cas pratiques immersifs en 360° et sur bâtiments réels ou aménagés, manipulation des logiciels validés \* et outils professionnels, échanges de pratique...
- Un QCM de validation des acquis, réalisé en fin de formation. La réussite à ce QCM est nécessaire à l'obtention de l'attestation de réussite demandée par l'organisme certificateur.

\*Si vous ne disposez pas encore d'un logiciel DPE vous avez la possibilité d'utiliser une version démo du logiciel de votre choix : Liste des logiciels validés disponible sur <https://rt-re-batiment.developpement-durable.gouv.fr>

### ANIMATEUR :

Formateurs qualifiés par Up n°PRO

(Liste des formateurs avec titres et qualités fournie sur demande)

### Information sur la certification de personnes :

Conformément à l'Annexe 3 de l'[arrêté du 20 juillet 2023](#), nous vous recommandons de faire valider vos prérequis de présentation à l'examen de certification auprès votre organisme de certification :

- Disposer d'une expérience de minimum 3 ans de technicien ou d'agent de maîtrise du bâtiment ou dans des fonctions d'un niveau professionnel équivalent dans le domaine des techniques du bâtiment
- OU Être titulaire d'un BAC+2 dans le domaine des techniques du bâtiment
- OU Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans et être titulaire d'une certification professionnelle de niveau 5 ou supérieur dans le domaine du diagnostic immobilier ou de la performance énergétique du bâtiment enregistrée dans le répertoire national des certifications professionnelles suivant les [dispositions de l'article L. 6113-5 du code du travail](#).

Conformément à l'[arrêté du 16 juin 2025](#), avoir suivi une formation initiale conforme à l'arrêté du 20 juillet 2023 modifié par l'arrêté du 16 juin 2025 au cours des derniers 18 mois.

Durée : 77 heures (11 jours)

Mixte : 77 h, soit e-learning 49 h + présentiel 28 h

### PROGRAMME :

Conforme à l'[arrêté du 20 juillet 2023](#) modifié par l'[arrêté du 16 juin 2025](#)

#### Partie théorique (35h en e-learning)

- **Les généralités sur le bâtiment** : les matériaux et techniques constructives, les équipements techniques et les pathologies du bâtiment.
- **Calcul des surfaces de référence** à partir de relevés terrain et à partir de plans.
- **Thermique du bâtiment, enveloppe du bâtiment et systèmes énergétiques** en maisons individuelles et bâtiments d'habitation collectifs
- **Travaux d'amélioration énergétique et de réhabilitation thermique de l'enveloppe du bâtiment et des systèmes** et leurs impacts potentiels.
- **La réglementation du DPE sans mention** : textes législatifs et réglementaires, dispositif de certification DPE
- **Les méthodes de réalisation du DPE** (Méthode 3CLv2021, Méthode facture et DPE Neuf)
- **Optimiser l'organisation et la réalisation d'une prestation de DPE**
- **AVEC MENTION : Spécificités de l'enveloppe et des systèmes des bâtiments non résidentiels.**
- **AVEC MENTION : Obligations, textes législatifs et réglementaires** pour le périmètre du DPE Avec Mention.
- **AVEC MENTION : Méthode du DPE Avec Mention** (par échantillonnage des logements, depuis le DPE immeuble, DPE bâtiment public et DPE centre commercial).

#### Partie pratique (42h dont 14h en e-learning, 14h en salle et 14h sur le terrain)

- Réalisation complète de DPE (du recueil des informations à l'édition d'un rapport) sur des cas pratiques dans le périmètre de la certification Sans et Avec Mention.
- Manipulation des outils professionnels et collecte de données en situation réelle, par l'intermédiaire notamment de prises de mesures.

### INDICATEURS DE RESULTATS :

- Retrouvez les taux de réussite et de satisfaction de nos formations sur [Résultats et chiffres clés](#).

### INFORMATIONS PRATIQUES :

- Pour connaître les modalités d'inscription, les tarifs, les conditions d'accessibilité, les contacts et les CGV, consultez notre page [Informations pratiques](#).